

Chandonnet sur la question de l'enseignement agricole dans les écoles normales, et le rapport de M. l'abbé Godin sur sa visite des établissements d'enseignement agricole en Europe. *Tous s'accordent à démontrer l'importance de l'enseignement agricole théorique et pratique dans les écoles normales*, et le rapport de M. l'abbé Godin, qui est rempli de renseignements précieux sur les fermes modèles d'Irlande, de France et de Belgique, sera lu avec le plus grand intérêt.

“ Sur la question du mode à suivre pour l'enseignement de l'agriculture pratique, M. l'abbé Verreau se prononce fortement en faveur de l'acquisition d'une ferme, et soutient que ce mode serait le plus économique en réalité, que la ferme fournirait une grande partie de la nourriture du pensionnat, et que, dans tous les cas, le gouvernement, eu égard à l'augmentation rapide de la valeur de la propriété dans les environs de Montréal, pourrait toujours rentrer dans ses déboursés d'acquisition, s'il jugeait les dépenses annuelles trop considérables, tandis qu'au contraire, tout ce qui aurait été payé annuellement pour l'usage ou le loyer d'une ferme se trouverait perdu.

“ M. le Principal Dawson trouve “ qu'il ne serait point nécessaire que la ferme fût sous le contrôle de l'École Normale, mais seulement qu'elle fût, à certaines conditions, accessible aux élèves. On pourrait même, ajoute-t-il, arriver au résultat désiré en faisant avec d'habiles fermiers des environs de la ville des arrangements en vertu desquels les élèves-maitres auraient accès à la ferme pour s'y livrer aux observations et aux expériences pratiques.”

“ M. l'abbé Chandonnet est d'avis que l'achat est plus avantageux que le bail ; il trouve cependant que, si l'on répugnait trop à une acquisition, il vaudrait mieux peut-être essayer d'un arrangement temporaire avec un propriétaire voisin de la ville, tel que recommandé par M. le Principal Dawson.”

M. La Rue entretient une opinion contraire, c'est-à-